



## MARCHES PUBLICS

### Marché de Fournitures

« VOITURE »

### CAHIER DES CHARGES

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

#### ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

##### Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : <b>Parc naturel régional d'Armorique</b>	Pouvoir adjudicateur : <b>Madame PERON Françoise, Présidente</b>
Adresse : <b>15 Place aux foires, BP 27</b>	Code postal - ville <b>29590 LE FAOU</b>
Téléphone : <b>02.98.81.90.08</b>	Dossier suivi par : <b>J-J BARREAU ; M-J LEZENVEN</b>
Télécopieur : <b>02.98.81.16.30</b>	Adresses de courrier électronique : <a href="mailto:jean-jacques.barreau@pnr-armorique.fr">jean-jacques.barreau@pnr-armorique.fr</a> <a href="mailto:marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr">marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr</a>

## **ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION**

### **A.Type / forme du marché :**

- Marché de fournitures, en application de l'ordonnance 2015-899 et au décret 2016-360 relatifs aux marchés publics
- Marché passé selon la procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360
- Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

### **B.Objet du marché :**

- Fourniture d'un véhicule affecté aux services du Parc naturel régional d'Armorique.

### **C.Caractéristiques :**

Le véhicule devra respecter toutes normes et règlements en vigueur au moment de la remise des offres (françaises et européennes) concernant les véhicules automobiles.

Véhicule, neuf, de couleur blanche métallisée, 5 à 7 places, d'une puissance jusqu'à 9 CV, équipé d'une banquette AR 1/3-2/3 et éventuellement d'une troisième ligne de sièges escamotables (voir options)

**Il sera demandé au candidat de chiffrer une proposition sur à partir d'une version milieu de gamme selon les modèles suivants :**

	<b>Version 5 places</b>	<b>Version 7 places (5 + 2)</b>
<b>Diesel, BV automatique</b>	<b>Offre de base</b>	<b>Option 1</b>
<b>Essence, BV automatique</b>	<b>Option 2</b>	<b>Option 3</b>

### **Les caractéristiques suivantes devront être informées:**

- Caractéristiques techniques détaillées dont notamment :
  - ✓ motorisation, puissance, capacité du réservoir, (rappel transmission BVA), etc.,
- Les équipements détaillés dont notamment :
  - ✓ Confort, fonctionnalités, ligne, pneumatique (marque, dimensions, coût d'un remplacement à préciser),
  - ✓ sécurité / conduite,
  - ✓ audio / télématique / système de navigation etc.,

- Caractéristiques de consommation, normes de pollution (émission de CO2), carburant (option essence // diesel),
- Dimension du véhicule, volumes intérieurs, masses,
- Caractéristiques de sécurité, dont notamment :
  - ✓ conduite, type de freinage AV et AR, ABS, ESP, ceintures de sécurité réglables,
  - ✓ système airbags frontaux conducteur et passager ; système airbags latéraux conducteur et passager)...
  - ✓ kit main libre Bluetooth et prise usb
- entretien : fréquence à indiquer (vidange, freins, filtres, batterie...),
- durée de garantie avec contrat d'extension de garantie sur 3 ans et inclusion de l'entretien.

**Certaines options seront chiffrées si non incluse dans l'offre de base:**

- ✓ Aide au stationnement arrière.
- ✓ Park assist.

**Remarques générale :**

Les propositions de prix devront être détaillées avec une plaquette de présentation comprenant une fiche technique.

Le parc étant une collectivité avec SIREN, il sera proposé une solution de financement adaptée en variante.

Les candidats mentionneront le délai de livraison pour chaque modèle.

**ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU MARCHE**

**A. Forme du marché :**

Le marché est un marché de fournitures, traité à prix ferme.

Les prix sont réputés comprendre le prix du véhicule et inclure dans l'offre, les frais de carte grise, d'immatriculation, de préparation et de mise en service et, de livraison du véhicule commandé.

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Les candidats pourront proposer des variantes à condition d'avoir répondu au préalable à l'offre de base et aux options 1 à 3.

## **B. Critères d'attribution :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

1. Coût cycle de vie du véhicule	40%
2. Valeur technique/environnementale - entretien	40 %
3. Qualité du service après-vente et assistance technique	15 %
4. Délai de livraison	5 %

### **Le critère 1 est pondéré de la manière suivante :**

Critère 1 : coût cycle de vie du véhicule 40 %

- Sous-critère 1 : coût d'acquisition du véhicule mis en service : 20%
- Sous-critère 2 : coût de la maintenance : 10 %
- Sous-critère 3 : coût liés à la fin de vie (coût collecte, de recyclage et d'élimination) : 10 %

### **Le critère 2 est pondéré de la manière suivante :**

Critère 2 : valeur technique/environnementale – entretien 40 %

- Sous-critère 1 : caractéristique technique – documentation technique : 15 %
- Sous-critère 2 : émission de CO2 : 15 %.
- Sous-critère 3 : entretien (périodicité) : 10 %.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Les candidats sont avertis que le Pouvoir Adjudicateur attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

Le candidat retenu, recevra, sous pli recommandé avec accusé de réception, une lettre de notification accompagnée d'une copie conforme du marché.

## **C. Documents contractuels :**

Le marché est régi par les pièces constitutives suivantes énumérées par ordre de priorité :

- l'acte d'engagement, dûment complété et signé par le candidat, accompagné d'un dossier complet de mise en oeuvre des prestations,
- le présent cahier des charges,
- le règlement de la consultation.

**D. Modalité de paiement :**

Le paiement sera effectué, après livraison sur service fait, sur facture, sous 30 jours conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le comptable assignataire de la dépense est l'agent comptable du PNRA, domicilié place Saint-Yves – 29460 DAOULAS.

**E. Litige :**

Le présent marché est soumis au droit français.

En cas de litige contentieux, le Tribunal Administratif compétent sera le Tribunal Administratif de Rennes.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,

A \_\_\_\_\_, le